



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024
COMMUNE DE NOVY-CHEVRIÈRES

La réunion a débuté le 11 mars 2024 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur BEGUIN Yves.

Membres présents :

Monsieur BEGUIN Yves
Monsieur DOMMELIER Benoit
Monsieur LE PEUC'H Kévin
Monsieur LEDOUBLE Jérôme
Madame LOZINGOT Sylvie
Monsieur LUDINART Michel
Madame PARAPEL Patricia
Monsieur PONCET Frédéric

Membres absents représentés :

Madame ENGLERT Marine Pouvoir donné à M LEDOUBLE Jérôme
Monsieur LE PEUC'H Régis Pouvoir donné à M BEGUIN Yves
Madame VIOLET Odette Pouvoir donné à M PONCET Frédéric

Membres absents :

Monsieur LAMBOT Jean-Pierre
Madame MALVY Noëlle
Madame SIMON Christine (excusée)
Monsieur STEVENIN Bernard

Secrétaire de séance : Monsieur LEDOUBLE Jérôme

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- 1 - Contrat de remplacement de la secrétaire de mairie – Délibération DCM2024_03
- 2 - DIA
- 3 - Avis personnes publiques sur Plui pour info
- 4 - Convention Mme MORAT pour info
- 5 - Convention charge école pour info
- 6 - Point travaux 2024
- 7 - Devis grillage et devis marquage
- Questions diverses

DCM2024_03 - 1 - Contrat de remplacement de la secrétaire de mairie
--

Suite à la démission de Madame MICHEL Élodie de son contrat de travail en date du 9 novembre 2023 ;

Vu la demande de rupture de contrat de Madame MICHEL Élodie en date du 23 février 2024 ;

Vu l'arrêté du Maire n°01/2024 portant acceptation de la démission et radiation des cadres de Madame MICHEL Élodie ;

Le Maire propose de signer un contrat de remplacement avec Madame BIAGINI Laetitia à compter du 1^{er} mars 2024 jusqu'au 14 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide ledit contrat de remplacement et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

11 voix pour

- 2 - DIA

DIA 4 d'une parcelle cadastrée AA 176 pour 8a 72ca sis Grand Rue venant de Madame VADEZ Sylvie vendue à Madame FAGOT Agnès pour 34 880 €.

DIA 5 d'une parcelle cadastrée AB 9 pour 26a 69ca sis Grand Rue venant de Madame VADEZ Sylvie vendue à Madame FAGOT Agnès pour 70 000 €.

DIA 6 d'une parcelle cadastrée AE 22 pour 9a 76ca sis 16 Route de Chevrières venant de Monsieur STOCHEMENT Jean-Marie vendue à Monsieur PATE Eric et Madame COCU Sophie pour 145 000 €.

Le Conseil Municipal ne préempte pas.

- 3 - Avis personnes publiques sur Plui pour info

Novy-Chevrières

Avis de l'Etat en date du 18 juillet 2023

Espaces Boisés Classés (EBC) : Le PLUi n'envisage pas un classement spécifique (N indicée) ou un classement EBC pour les bois à préserver afin de contribuer au maintien de l'état de conservation favorable des habitats naturels et habitats de la faune et de la flore d'intérêt communautaire. Il est de plus constaté la suppression des EBC identifiés dans les documents d'urbanisme actuellement opposables dont Novy-Chevrières.

Avis de l'Etat en date du 18 juillet 2023

Les surfaces ouvertes à l'urbanisation de Novy-Chevrières sont supérieures à ses besoins identifiés au cours de la réflexion sur la répartition par strates territoriales élaborées par la Communauté de communes.

Certaines communes du niveau 3 consomment plus que celles du niveau 1 : Bergnicourt, Le Châtelet-sur-Retourne, Novy-Chevrières, Saint-Germainmont et Tagnon.

Avis de l'Etat en date du 18 juillet 2023

Seule la zone 1AU en partie sud du bourg de Novy-Chevrières, à proximité de la route de Chevrières, fait l'objet d'un échéancier d'ouverture à l'urbanisation.
Le rythme de l'urbanisation devra y être de l'ordre de 4 à 5 logements par an.

- 4 - Convention Mme MORAT pour info

Il a été constaté des erreurs dans la convention proposée par la CCPR notamment les horaires qui sont à revoir et les 10 minutes pour la traversée des enfants.

- 5 - Convention charge école pour info

Il a été constaté des erreurs dans la convention proposée par la CCPR à savoir que le bâtiment de la grande section / CP ne figure pas dans celle-ci.

- 6 - Point travaux 2024

- Participation FDEA => **OK**
- Porte de l'école => **OK**
- Mur du cimetière => **voir les options**
- Gouttière église et école => **en cours**
- Curage
- Monument aux morts => **OK**
- Marquage et panneaux
- La place de l'église
- Jointement du mur du cimetière => **en cours**
-

Coût total => 202 304.01 € à répartir sur 2 ans

Travaux à voir prochainement :

- Fenêtres logement locatif de la commune
- Fenêtres salle des fêtes
- Chaudière salle des fêtes
- Négociation changement chaudière école/mairie.

- 7 -Devis grillage et devis marquage

Devis clôture grillage du cimetière d'un montant de **7 072,80€ + 4 082,40€** (pour grillage rigide) => à négociier

Devis signalisation => voir les 2 devis. Prévision de 17 000 €

Questions diverses

- Friche SNCF à l'entrée de Lucquy (taille + arbres)
- Projet éolien Thugny-Trugny
- Projet aménagement durable de l'école (participation)

- Bon de commande pour achat bois (Précaré)
- Caniveau bouché sur la parcelle derrière la Mairie et derrière F. DEHAYE (SOGESAE)
- Point sur le projet de méthaniseur
- Mise en place d'un bac de recyclage sur la commune.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h00.

Monsieur LEDOUBLE Jérôme
Secrétaire de séance

Monsieur BEGUIN Yves,
Maire